



MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
TRANSPORTS  
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# DONNEES D'ACCESSIBILITE : INFORMATIONS VOYAGEURS ET RELANCE DES PAVE

Webinaire du 12 déc. 2025

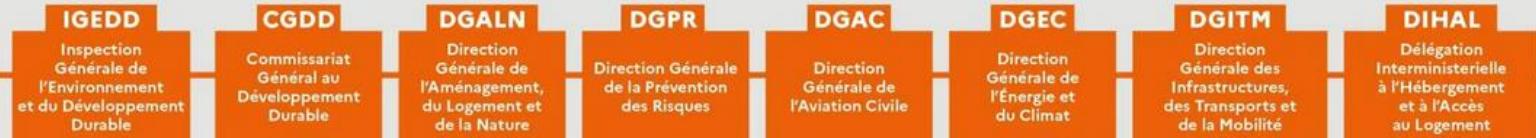
## Organigramme simplifié du ministère de la Transition écologique



### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



### DIRECTIONS D'ADMINISTRATION CENTRALE



### SERVICES DÉCONCENTRÉS





MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
TRANSPORTS  
VILLE ET LOGEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- **LA POLITIQUE DANS SON ENSEMBLE**

# Une page dédiée à la politique des données d'accessibilité

Publié le 19 octobre 2021 | Mis à jour le 12 décembre 2025 | Temps de lecture : 22 minutes

## Les données d'accessibilité et Acceslibre Mobilités

Accès

Partager la page



### SOMMAIRE

1. La politique "Données d'accessibilité et information voyageurs"
2. Déjà des résultats pour les voyageurs
3. Les obligations de collecte des données d'accessibilité dans les transports NetEx
4. Les obligations collecte des données d'accessibilité de la voirie (CNIG)
5. Le profil NetEx accessibilité, le standard CNIG Accessibilité et OSM
6. D'autres obligations en matière de données d'accessibilité
7. Les ressources
8. Retours sur les webinaires nationaux et régionaux 2022 et 2023

Être mobile aujourd'hui, c'est disposer d'informations fiables, homogènes et adaptées pour pouvoir préparer son trajet, afin de se déplacer sans risque dans un environnement où l'accessibilité reste encore parcellaire et loin d'être toujours garantie sur l'ensemble des parcours. Les dispositions légales, créées par la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) à l'article 27 et inscrites dans différents codes, constituent une réponse à la fois forte et ciblée à ce besoin d'information. Elles obligent les collectivités locales à créer des bases de données sur l'accessibilité, pour alimenter les applications permettant de renseigner les usagers. Pour les usagers c'est un enjeu d'autonomie et de participation à la vie sociale et à la citoyenneté.

### La politique "Données d'accessibilité et information voyageurs"

## Lien vers la page « Données d'accessibilité »

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/donnees-d-accessibilite-acceslibre-mobilites>

# Le schéma présentant l'ensemble de la politique : des obligations légales à la réutilisation des données

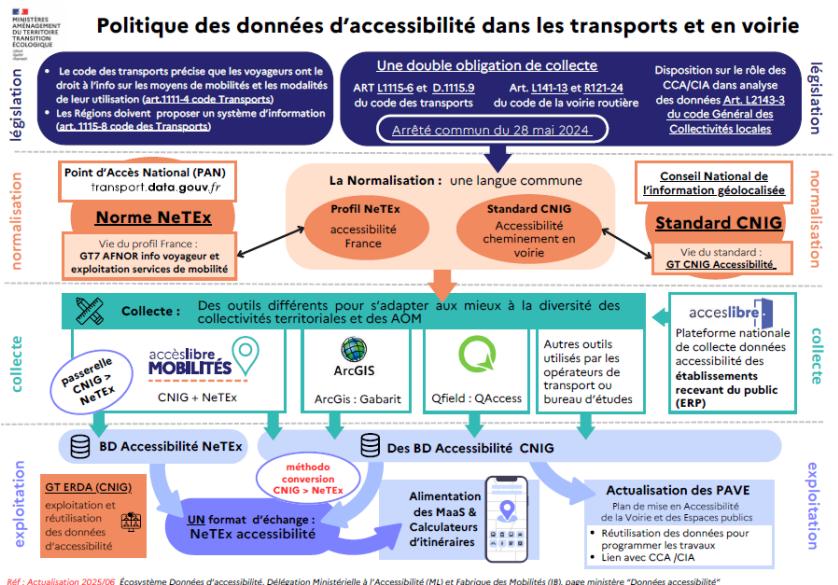


Schéma interactif disponible sur la page

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/2025%2006%20Schéma%20Politiques%20des%20donn%C3%A9es%20accessibilit%C3%A9%20.pdf>

# Politique des données d'accessibilité dans les transports et en voirie

- Le code des transports précise que les voyageurs ont le droit à l'info sur les moyens de mobilités et les modalités de leur utilisation (art.1111-4 code Transports)
- Les Régions doivent proposer un système d'information (art. 1115-8 code des Transports)

## Une double obligation de collecte

ART L1111-6 et D.1115.9  
du code des transports

Art. L141-13 et R121-24  
du code de la voirie routière

Arrêté commun du 28 mai 2024

Disposition sur le rôle des  
CCA/CIA dans analyse  
des données Art. L2143-3  
du code Général des  
Collectivités locales

législation

législation

normalisation

normalisation

Point d'Accès National (PAN)  
[transport.data.gouv.fr](http://transport.data.gouv.fr)

### Norme NeTEX

Vie du profil France :  
GT7 AFNOR info voyageur et  
exploitation services de mobilité

La Normalisation : une langue commune

Profil NeTEX  
accessibilité France

Standard CNIG  
Accessibilité  
cheminement en  
voirie

Conseil National de  
l'information géolocalisée

### Standard CNIG

Vie du standard :  
[GT CNIG Accessibilité](#)

collecte

collecte

Collecte : Des outils différents pour s'adapter aux mieux à la diversité des collectivités territoriales et des AOM

accèslibre MOBILITÉS  
CNIG + NeTEX

ArcGIS  
ArcGis : Gabarit

Qfield : QAccess

Autres outils utilisés par les opérateurs de transport ou bureau d'études

accèslibre  
Plateforme nationale de collecte données  
accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

exploitation

exploitation

GT ERDA (CNIG)  
exploitation et  
réutilisation  
des données  
d'accessibilité

BD Accessibilité NeTEX

Des BD Accessibilité CNIG

méthodo  
conversion  
CNIG > NeTEX

UN format d'échange :  
NeTEX accessibilité

Alimentation  
des MaaS &  
Calculateurs  
d'itinéraires

### Actualisation des PAVE

Plan de mise en Accessibilité  
de la Voirie et des Espaces publics

- Réutilisation des données pour programmer les travaux
- Lien avec CCA /CIA

- CADRE LEGAL, REGLEMENTAIRE

- Le code des transports précise que les voyageurs ont le droit à l'info sur les moyens de mobilités et les modalités de leur utilisation ([art.1111-4 code Transports](#))
- Les Régions doivent proposer un système d'information ([art. 1115-8 code des Transports](#))

## Une double obligation de collecte

ART [L1115-6](#) et [D.1115.9](#)

du code des transports

Art. [L141-13](#) et [R121-24](#)

du code de la voirie routière

Arrêté commun du 28 mai 2024

Disposition sur le rôle des CCA/CIA dans analyse des données [Art. L2143-3 du code Général des Collectivités locales](#)

**Être mobile aujourd'hui, c'est disposer d'informations fiables, homogènes et adaptées pour pouvoir préparer son trajet.**

**Les dispositions légales**, créées par la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) constituent une réponse à la fois forte et ciblée à ce besoin d'information :

- **En rappelant le droit à l'information**
- **En obligeant à créer des calculateurs d'itinéraires régionaux**
- **Et pour l'accessibilité, à créer des bases de données normalisées**, tant dans les transports qu'en voirie afin de se déplacer sans risque dans un environnement où l'accessibilité reste encore parcellaire et loin d'être toujours garantie sur l'ensemble des parcours.

# Les obligations en matière de données

## ▪ Open data

- Mise à disposition dans les espaces dédiées
- Pour que tous puissent la réutiliser et la valoriser

## ▪ Standardisées / normalisées pour être interopérables

- Standard CNIG Accessibilité pour la voirie & NeTEx pour les transports publics
- Processus de concertation avec toutes les parties prenantes pour établir et faire évoluer les standards / normes décrivant l'accessibilité

*Une politique publique qui s'inscrit dans le temps long (pour les individus) mais est très court à l'échelle des politiques publiques*

# Une double obligation de collecte

ART L1115-6 et D.1115.9  
du code des transports

Art. L141-13 et R121-24  
du code de la voirie routière

Arrêté commun du 28 mai 2024

- **Les AOM et les exploitants de réseaux de TC**

- doivent produire des BDD décrivant l'accessibilité de **TOUS les arrêts**, selon un format normalisé, issu de NeTEx (plus de détails juste après).

Art. L1115-6 Les personnes mentionnées au 1° de l'article L. 1115-1 collectent, chacune en ce qui la concerne, les données sur l'accessibilité des services réguliers de transport public aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, selon la répartition de compétences définie à l'article L. 1115-1 du présent code. Ces données sont rendues accessibles et réutilisables dans les conditions prévues aux articles L. 1115-1 à L. 1115-3.

- **Les gestionnaires de voirie**

- doivent produire des BDD décrivant l'accessibilité de la voirie, à minima sur les itinéraires principaux autour des **arrêts PRIORITAIRES** sur 200m, selon un standard, CNIG (plus de détails juste après)

# Gestionnaires de voirie : optimisation de deux obligations

Disposition sur le rôle des CCA/CIA dans analyse des données Art. L2143-3 du code Général des Collectivités locales

Les gestionnaires de voirie, depuis la loi de 2005, **doivent élaborer un PAVE**, un plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics.

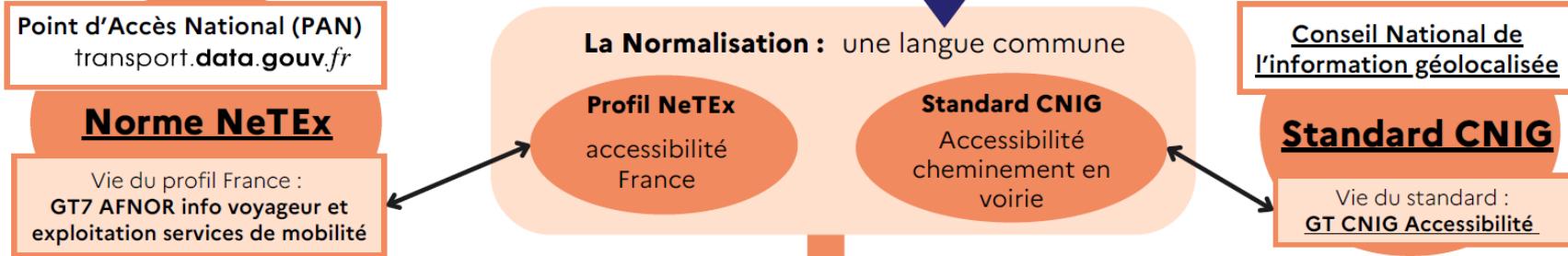
**La collecte des données**, dans le cadre de l'information voyageurs, **peut être l'occasion d'actualiser** (ou de faire le bilan) de la programmation en se concentrant sur les cheminements autour des arrêts prioritaires

Les CCA commissions communales d'accessibilité peuvent jouer un rôle pour construire la priorisation des travaux à conduire

# Rôle des acteurs

Acteurs	Collecte des données	Réutilisation des données	Participation à la normalisation
Gestionnaires de voirie	<b>Obligatoire</b>	Conseillé	Optionnel
AOM	<b>Obligatoire</b>	Conseillé	Optionnel
Régions	<b>Obligatoire</b>	<b>Obligatoire</b>	Optionnel
Fournisseurs de solution (ex. logiciels)	Facilitateur	<b>Obligatoire</b>	Optionnel
Autres prestataires (ex. consultant, experts)	Facilitateur	<b>Obligatoire</b>	Optionnel
Associations	Facilitateur	Optionnel	<b>Indispensable</b>
Etat & Agences publiques	Facilitateur (Acceslibre, Acceslibre Mob...)	Optionnel	Facilitateur

- CADRE NORMATIF : LES NORMES ET STANDARDS des DONNEES d'ACCESSIBILITE



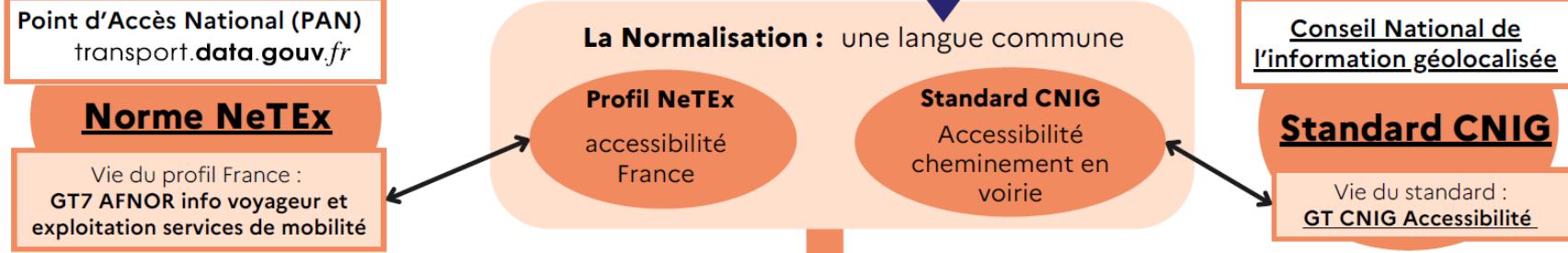
Cette constitution de bases de données doit se faire en respectant des normes et des standards.

Les modèles de données sont disponibles,

- Sur le PAN, pour les transports
- Sur le CNIG, pour la voirie

Selon votre profil, vous aurez, ou non, besoin d'ouvrir les modèles.

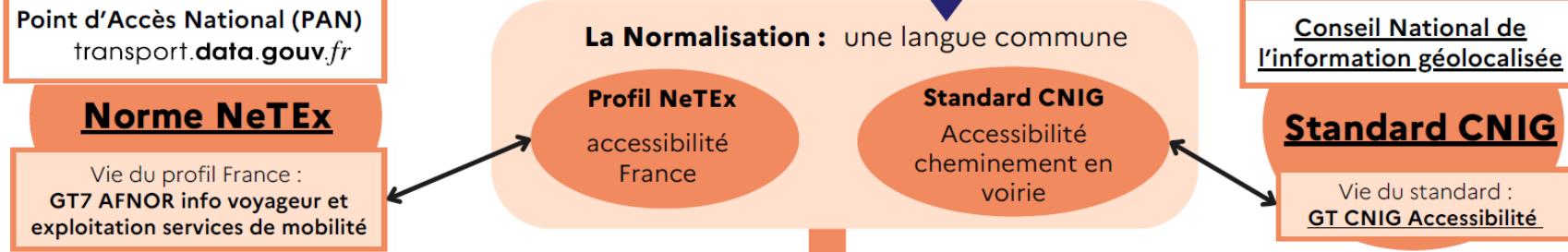
Pour ceux qui doivent l'ouvrir, n'hésitez pas à vous rapprocher des experts : TuTho Thai pour les transports et Arnauld Gallais pour la voirie



## Le webinaire didactique, pour tous, présentant NeTEx et le CNIG en matière de données d'accessibilité (déc. 2024) :

[https://www.youtube.com/watch?v=d\\_TTwkeINbM&list=PLaKrdTZAQcAHcZJ9i5Dvzl1NAi9c5nrdS&index=4](https://www.youtube.com/watch?v=d_TTwkeINbM&list=PLaKrdTZAQcAHcZJ9i5Dvzl1NAi9c5nrdS&index=4)

**Ces modèles sont complets, mais seuls certains attributs sont obligatoires à collecter** : pour les transports, ils sont listés dans l'arrêté du 28 mai 2024, pour la voirie, c'est indiqué directement dans le modèle CNIG accessibilité des cheminements en voirie



Pour aller plus loin dans NeTEx et dans le profil NeTEx accessibilité,

## Le profil NeTEx accessibilité, le standard CNIG Accessibilité et OSM

- Présentations du profil NeTEx accessibilité et du standard CNIG
- Profil NeTEx accessibilité
- Tous les supports de formation sur NeTEx (dont NeTEx accessibilité)
- Les obligations européennes de publication des données mobilité
- Les règles de conversions CNIG/NeTEx et OSM/NeTEx
- Licence ODBL et la clause de repartage à l'identique

**Module dédié au profil accessibilité de NeTEx, pour les professionnel, 2025**  
<https://www.dailymotion.com/video/k7aXu9lcp7JwZNDcl5I>

# 1. COLLECTE / GESTION DES DONNEES

 **Collecte :** Des outils différents pour s'adapter aux mieux à la diversité des collectivités territoriales et des AOM



CNIG + NeTEX



ArcGis : Gabarit



Qfield : QAccess

Autres outils utilisés par les opérateurs de transport ou bureau d'études



Pour la collecte, l'Etat s'était engagé à proposer un outil pour diminuer le « coût » de cette politique pour les acteurs. **C'est Acceslibre Mobilités.** Mais il n'est pas obligatoire.

**Chaque acteur peut élaborer son propre outil**, plus adapté à ses habitudes, à ses outils déjà existants dans son SIG par exemple.

**Collecte :**

Des outils différents pour s'adapter aux mieux à la diversité des collectivités territoriales et des AOM

Passerelle  
CNIG >  
NeTEX



CNIG + NeTEX



ArcGis : Gabarit



Qfield : QAccess

Autres outils utilisés par les opérateurs de transport ou bureau d'études



Plateforme nationale de collecte données accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

## Acceslibre Mobilités (ALM), un des outils de collecte

Acceslibre Mobilités, l'outil proposé par l'Etat

Code source et documentation disponibles

Webinaire de présentation d'ALM du 13 juin 2024

Replay du webinaire "REX ALM" du 16 octobre 2025

## Ressources sur la page :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/donnees-daccessibilite-acceslibre-mobilites#les-ressources-6>

**Collecte :**

Des outils différents pour s'adapter aux mieux à la diversité des collectivités territoriales et des AOM

Passerelle  
CNIG >  
NeTEX

accèslibre  
**MOBILITÉS**  
CNIG + NeTEX



ArcGis : Gabarit



Qfield : QAccess

Autres outils utilisés par les opérateurs de transport ou bureau d'études

acceslibre

Plateforme nationale de collecte données accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

## Collecte en voirie, ressources méthodologiques

Le guide de collecte des données d'accessibilité (DMA 2021)

Ressources sur la page :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/donnees-daccessibilite-acceslibre-mobilites#les-ressources-6>

Collecte par un prestataire - les points de vigilance

La collecte des données d'accessibilité : conseils et recommandations (GT RAVI 2023)

Recommandations pour un CCTP collecte des données et PAVE (GT RAVI 2023)

Cahier des charges pour la collecte des données et la mise à jour d'un PAVE

Mettre en place un observatoire de l'accessibilité des territoires (GT RAVI 2024)

Cartes mentales des acteurs et argumentaires associés (GT RAVI 2023)

# Zoom sur Acceslibre, la plateforme nationale de recensement de l'accessibilité des ERP



Plateforme nationale de collecte données accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

collecte

Le besoin d'information sur l'accessibilité dépasse la mobilité, les personnes handicapées, les PMR ont aussi besoin d'information sur l'accessibilité des lieux où elles se rendent.

Déjà plus de 600 000 fiches d'ERP complétées, 100 000 visiteurs unique en novembre et des réutilisateurs toujours plus nombreux (La fourchette, sortir à Paris, Cinéma...)

# Zoom sur Acceslibre, la plateforme nationale de recensement de l'accessibilité des ERP

acceslibre 

Plateforme nationale de collecte données accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

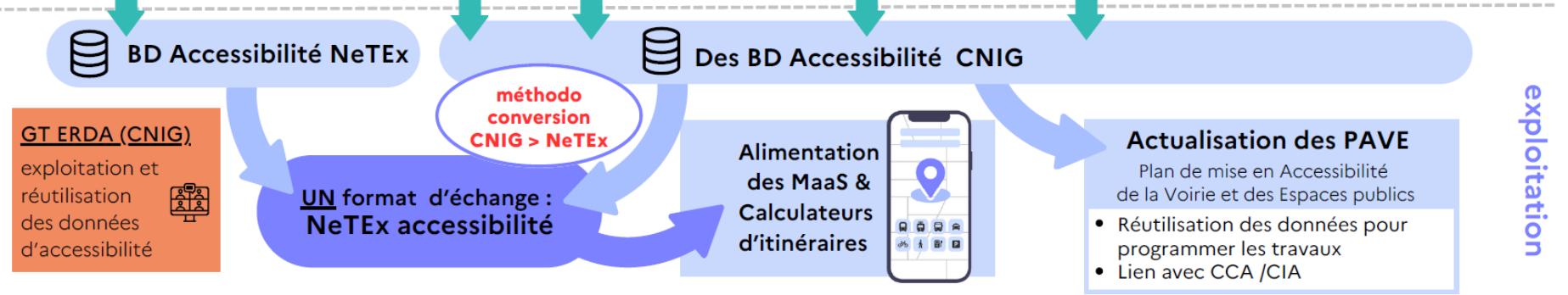
L'alimentation d'Acceslibre peut se faire

- Directement sur la plateforme
- Par versement via une API, à condition de respecter le modèle de donnée

<https://acceslibre.beta.gouv.fr/>

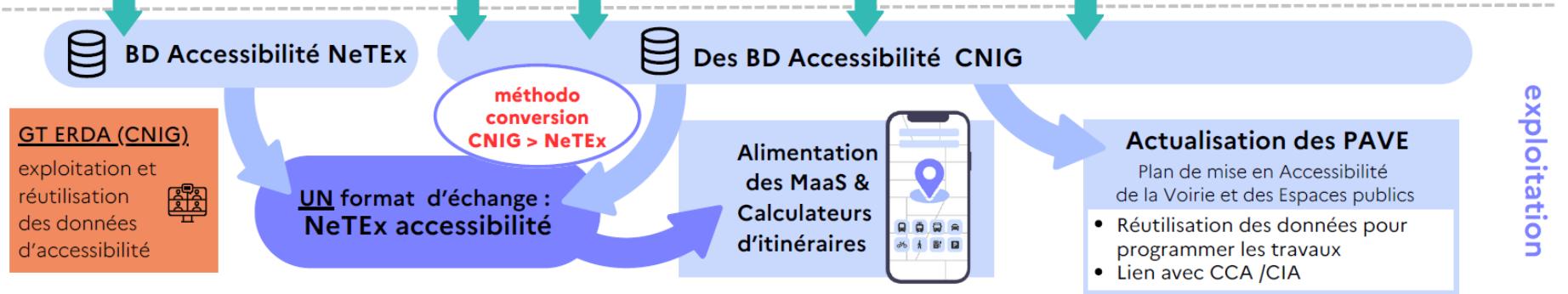
Contact : <https://acceslibre.beta.gouv.fr/contact/>

- **REUTILISATION DES DONNEES  
D'ACCESSIBILITE**



## Deux usages des données :

- **Informier les voyageurs via les calculateurs d'itinéraires**
- **Actualiser les PAVE et programmer les travaux sur les cheminements les plus utilisés**



**Les données doivent être au format NeTEx accessibilité,**

- **celles issues des transports** le sont « automatiquement si elles respectent la norme NeTEx
- **Celles de la voirie doivent être « converties » au format d'échange.**
  - Acceslibre Mobilité le permet directement.
  - Pour les autres collectes, il faut respecter le Géopackage du CNIG et utiliser le convertisseur qui va être mis à disposition début 2026

# HiTinéraires, un POC complet, transport et voirie

Lorient Agglomération, territoire pilote, tant en collecte qu'en réutilisation des données, propose aux voyageurs un calculateur d'itinéraire couvrant l'ensemble du parcours voirie et transport collectif, en intégrant l'information d'accessibilité.

Ce calculateur d'itinéraire permet également de faire

- des signalements en direct lorsqu'il y a un défaut d'accessibilité
- le lien avec l'accessibilité du cadre bâti en allant chercher les informations disponibles sur Acceslibre

<https://hitineraires.lorient-agglo.bzh/hitineraire/>

# HiTinéraires, un POC complet, transport et voirie

<https://hitineraires.lorient-agglo.bzh/hitineraire/>

**Tester** donc ce calculateur d'itinéraire en mettant un point de départ et un point d'arrivée.

Vous ne connaissez pas Lorient, voici quelques trajets pour découvrir les informations qui sont données tant côté voirie que coté transport :

- Gare de Lorient - Cité de la voile Eric Tabarly
- Maison de l'agglomération au lycée Dupuy de Lome
- Kerpape (centre de rééducation fonctionnel - FAOUEDIC, Avenue du Faouëdic

# ERDA : Exploitation et réutilisation des données d'accessibilité voirie en information voyageurs

Le Cerema a conduit une réflexion, en concertation, sur la réutilisation des données dans les calculateurs d'itinéraires :

- Quels profils de voyageurs proposer ?
- Quels attributs pour chaque profil ?

Objectif : **proposer des recommandations** pour les acteurs des calculateurs d'itinéraires, afin que l'harmonisation porte aussi sur la façon de restituer les résultats aux voyageurs.

**GT ERDA (CNIG)**  
exploitation et  
réutilisation  
des données  
d'accessibilité



# ERDA : Exploitation et réutilisation des données d'accessibilité voirie en information voyageurs

**Les résultats sont présentés lundi 15 déc. à 14h00**

Lien Zoom : <https://developpement-durable-gouv-fr.zoom.us/j/99552900158>

Code secret : 359516

**GT ERDA (CNIG)**

exploitation et  
réutilisation  
des données  
d'accessibilité



- PILOTAGE DE LA POLITIQUE -  
METHODOLOGIE

# PILOTAGE ET METHODOLOGIE

**Comme toute politique publique,  
elle nécessite un pilotage politique et technique  
(COPIL et COTECH) dans chaque entité.**

**De multiples choix sont à faire avant de se lancer** : sur l'objectif visé, la temporalité, le périmètre (transport, voirie, tout, une partie), la méthode (petits pas ou directement tout)...

N'hésitez pas à vous rapprocher

- des contacts nationaux
- Des précurseurs à l'échelle régionales ou locale (en particulier Lorient Agglomération)

## Les contacts à l'échelle nationale

- Pour la politique des données d'accessibilité, à la Délégation ministérielle à l'Accessibilité, contact générique [dma.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dma.sg@developpement-durable.gouv.fr)
- Au PAN, le point d'accès national des données mobilité, [transport.data.gouv.fr](mailto:transport.data.gouv.fr), [contact@transport.data.gouv.fr](mailto:contact@transport.data.gouv.fr)
- Pour la normalisation des données d'accessibilité dans les transports, l'animatrice du GT7 de l'AFNOR [tutho@ttandj.com](mailto:tutho@ttandj.com)
- Pour la normalisation des données d'accessibilité en voirie, l'animateur du GT CNIG conduit par le Cerema, Arnauld Gallais
- Pour les réflexions sur la réutilisation des données CNIG d'accessibilité dans les calculateurs d'itinéraires, le GT Erda conduit par le Cerema, Marion Torterotot
- Pour les CRIGE, les centres de ressources régionaux sur les données d'accessibilité, [contact@afigeo.asso.fr](mailto:contact@afigeo.asso.fr)

# Des contacts à l'échelle régionale

## Un écosystème vibrant

- **5 régions pilotes** pour la collecte et réutilisation des données
- Des AOM et des CT mobilisées et motrices pour fournir des REX

Possibilité de mise en relation, contacter [muriel.larrouy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:muriel.larrouy@developpement-durable.gouv.fr)



Merci pour votre écoute